



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE LA TRANSITION
NUMÉRIQUE ET DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 29 novembre 2022
N°371

INVITATION PRESSE

Conférence et hackathon

« Possibilités technologiques, limites juridiques : les algorithmes face à la régulation » sous le haut patronage du ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications

Mercredi 30 novembre à 14h30

Centre Pierre Mendès France, Bercy

Co-organisé par le Pôle d'Expertise de la Régulation Numérique (PEReN), Inria, l'équipe ERC – EQUIPRICE (Sciences Po Paris), le Conseil National du Numérique (CNNum), avec le soutien de la Direction générale des entreprises (DGE), cet événement réunira des experts du numérique et de la régulation autour de 2 tables rondes et un concours de code. Les discussions s'articuleront autour de deux problématiques :

- **confronter les techniques d'analyse des algorithmes et d'intelligence artificielle aux exigences du droit ;**
- **définir un juste équilibre de la régulation de l'IA entre nécessaire protection et possibilités d'innovation**

Parallèlement, près de 40 codeurs participeront tout au long de la journée au hackathon « Segmente-moi si tu peux ! ». Ils seront invités à traiter un cas fictif mais réaliste, d'analyse de plateforme numérique afin de détecter les algorithmes de tarification utilisés

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, remettra les prix aux 3 équipes lauréates en clôture de journée.

La presse est invitée à s'immerger parmi les codeurs, échanger avec les acteurs de la régulation du numérique.

Déroulé prévisionnel

Toute la séquence est accessible à la presse accréditée.

14h30 Accueil des participants

15h00 Ouverture par Nicolas Deffieux, Directeur du PEReN

15h15 Table ronde 1 | L'IA au défi du standard de preuve en droit

16h30 Pause-café

16h45 Les codeurs à l'œuvre !

17h15 Table-ronde 2 | La régulation de l'IA, frein ou stimulant pour l'innovation ?

19h00 Clôture par Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications & remise des prix aux lauréats du Hackathon

A l'issue Micro tendu

Accréditations obligatoires auprès du bureau de presse de la DGE

presse.dge@finances.gouv.fr

Contacts presse:

Cabinet de Jean-Noël BARROT : 01 53 18 43 42 - presse@numerique.gouv.fr

Direction générale des Entreprises : 01 44 97 04 49 – presse.dge@finances.gouv.fr